

TAUX THC

Par MeepleRouge Postée le 22/11/2021 20:44

Bonjour. Testé positif au THC (fumeur régulier) j'ai arrêté le cannabis depuis fin juillet. Je consomme des fleurs de CBD achetées en boutique en France. 4 mois sans conso de cannabis je suis toujours positif au test urinaire. Est ce que la conso de CBD peut freiner mon élimination de THC ? Y a t il un moyen de connaître mon taux de THC ? (Le test urinaire même en labo ne donné qu'un résultat positif ou négatif)

Mise en ligne le 23/11/2021

Bonjour,

Nous comprenons tout à fait vos interrogations.

Le souci avec le CBD, c'est qu'il existe encore un manque de recul, d'informations et de prévention concernant ce produit.

De ce que nous savons, si on consomme du CBD pur, il n'y a pas de risque d'être détecté positif au THC.

Par contre, il en existe un pour le THC vendu dans les commerces à moins de 0.2% s'il est consommé quotidiennement. Nous avons aussi constaté que les CBD dits "purs" vendus légalement en commerces, ne le sont pas forcément.

Il est donc tout à fait possible que votre positivité soit dû à votre consommation de CBD.

Sachez que le THC est détectable dans les urines, pour un fumeur régulier, entre 30 et 70 jours après la dernière consommation.

En ce qui concerne le taux de THC, les analyses urinaires répondent en terme de positivité ou non. Ce sont les analyses sanguines qui peuvent généralement apporter un taux.

Si vous souhaitez échanger de façon plus approfondie sur cette question, sachez que nos écoutants sont joignables tous les jours, soit par téléphone au 0800231313, de 8h à 2h, appel anonyme et gratuit, soit par Chat via notre site internet Drogues Info Service de 8h à minuit.

Bien à vous
